

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 DECEMBRE 2019

DELIBERATION N°2019.00497

**CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE ENTRE LE SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER
(SIEMLY) ET SAINT-ETIENNE METROPOLE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 29 novembre 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE,
M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,
M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ
GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT,
M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN,
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Paul CELLE,
M. André CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE,
M. Christophe FAVERJON, M. Luc FRANCOIS, M. Claude LIOGIER, M. Gérard MANET,
M. Yves MORAND, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Gilbert SOULIER,
M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

Le 13 décembre 2019

VIA DOTELEC - iXBus

99 02-042-24420770-20191205-02019304270

DATE D'ARCHIVAGE : 13 décembre 2019

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 DECEMBRE 2019

CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE ENTRE LE SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER (SIEMLY) ET SAINT-ETIENNE METROPOLE

Le service de distribution d'eau potable de DARGOIRE est desservi en eau potable par le Syndicat mixte des eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier (SIEMLY). Saint-Etienne Métropole adhère au Syndicat en représentation-substitution de la commune depuis 2016.

La commune de Dargoire a engagé des travaux importants pour agrandir son école primaire. Or la parcelle de l'école est traversée par une conduite structurante du SIEMLY de 150 mm qui dessert les communes du Pilat.

Afin de réaliser les travaux d'extension de l'école, il était nécessaire de déplacer la conduite d'eau potable.

Il a été retenu de sortir la conduite de l'emprise de la parcelle de l'école et de la dévoyer sur une longueur de 215 m.

Les travaux conduits par le Syndicat sont estimés à 82 200 € HT (coût programme). Le Syndicat demande à Saint-Etienne Métropole de prendre en charge une partie du coût des travaux, la conduite n'étant pas programmée dans leur programme de renouvellement.

La participation de Saint-Etienne Métropole sera de 16 440 € HT.

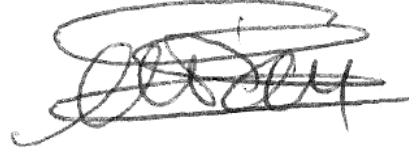
Aussi, il convient d'établir une convention pour fixer la participation financière des deux parties et les modalités de paiement.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la convention entre le Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier et Saint-Etienne Métropole, prévoyant une participation à hauteur de 16 440 € HT,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention de partenariat financier,**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget principal – Destination 2014 DARG 66.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaël Perdriau', written in a cursive style. The signature is positioned above the printed name.

Gaël PERDRIAU